



Signature du premier Terr'innove en région Centre Val de Loire

ENGIE, dans le cadre de sa démarche Terr'innove, accompagne le Pays Vendômois et la Ville de Vendôme dans l'élaboration d'un plan d'action énergétique territorial.

Le 10 juillet 2015 – Isabelle MAINCION, Présidente du Pays Vendômois, Pascal BRINDEAU, Maire de Vendôme et Gérard MESTRALLET, Président-Directeur Général d'ENGIE, officialisent la mise en œuvre de la démarche innovante *Terr'innove* sur le territoire du Pays Vendômois et la Ville de Vendôme. A travers cette démarche, ENGIE s'engage à accompagner **le Pays Vendômois et la Ville de Vendôme** pour **l'élaboration d'un plan d'action énergétique territorial**.

Les territoires au cœur des problématiques énergétiques

Les élus du Pays Vendômois et de la Ville de Vendôme ont l'ambition de conduire et mettre en œuvre une politique énergétique globale, responsable et respectueuse des principes du développement durable afin de devenir un **Territoire à Energie Positive**.

Fortement engagé dans la transition énergétique, le Pays vendômois a déjà engagé de nombreuses actions ambitieuses à vocation énergétique sur le territoire. Récemment il a été désigné lauréat de l'appel à projet national des Territoires à Energies Positives pour la Croissance Verte.

Partenaire privilégié des collectivités territoriales, ENGIE met à disposition ses **compétences** et sa maîtrise de l'ensemble des métiers de l'énergie, ses capacités d'innovation, d'ingénierie financière et de montage de projets, afin **d'approfondir et mettre en œuvre une démarche ambitieuse de transition énergétique**.

Elaboration d'une stratégie énergétique territoriale

Cette démarche *Terr'innove* permettra d'élaborer **une feuille de route** présentant différents scénarii pour, d'une part **gagner en efficacité et sobriété énergétique** en particulier pour ce qui concerne l'exploitation des bâtiments communaux, résidentiels et industriels, l'éclairage public, et d'autre part valoriser **les potentiels de production d'énergie renouvelable** (éolien, méthanisation, géothermie, biomasse) sur le territoire du Pays Vendômois et de la Ville de Vendôme.

Les aspects de **mobilité durable**, notamment avec les flux ville/campagne, seront aussi un enjeu majeur de la démarche.

Ce travail d'élaboration d'une feuille de route se fera dans un mode de **co-construction** entre le Pays Vendômois, la Ville de Vendôme et ENGIE, sur une durée de 12 mois, en s'appuyant sur un groupe de travail défini par les parties.

Avec déjà 20 *Terr'Innove* signés en France, couvrant une population d'environ 1,3 million d'habitants, cette démarche devrait continuer à se développer en France et à être étendue à d'autres pays européens.

ENGIE en Région Centre Val de Loire

Avec plus de 4 100 collaborateurs en Région Centre Val de Loire ENGIE contribue au développement et à l'attractivité économique du territoire.

ENGIE et ses filiales répondent au quotidien à ces défis en particulier en valorisant la production locale décentralisée grâce à un mix énergétique équilibré : l'éolien, le solaire, la méthanisation, la biomasse qui sont au cœur des préoccupations d'ENGIE et de la Région.

Les chiffres clés

- 4 160 collaborateurs dans 21 filiales
- 870 millions d'euros de chiffre d'affaires (2014)
- 1 715 PME/PMI partenaires

À propos d'ENGIE

ENGIE inscrit la croissance responsable au cœur de ses métiers (électricité, gaz naturel, services à l'énergie) pour relever les grands enjeux de la transition énergétique vers une économie sobre en carbone : l'accès à une énergie durable, l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la sécurité d'approvisionnement et l'utilisation raisonnée des ressources. Le Groupe développe des solutions performantes et innovantes pour les particuliers, les villes et les entreprises en s'appuyant notamment sur son expertise dans quatre secteurs clés : les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, le gaz naturel liquéfié et les technologies numériques. ENGIE compte 152 900 collaborateurs dans le monde pour un chiffre d'affaires en 2014 de 74,7 milliards d'euros.

A propos du Pays Vendômois

Le Vendômois est un territoire de projets, tourné vers le développement durable depuis l'adoption en 2010 de son Agenda 21, reconnu officiellement par le Ministère de l'Ecologie.

Suite à une année de forte mobilisation et de concertation des acteurs en 2014, le Pays Vendômois a en 2015 été retenu Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) le 9 février avec une signature le 8 juillet, voté son Plan Climat Energie Territorial le 12 février et s'engage dans Terr'innove le 10 juillet.

Un programme d'actions a été déterminé pour converger vers les objectifs nationaux de réduction des gaz à effet de serre attendus en 2030, en identifiant les projets et des changements de pratique à diffuser ou expérimenter.

Le Pays a la volonté, au travers des différents programmes financiers et conventions qu'il gère, de mettre en œuvre les différentes actions de sa stratégie de maîtrise énergétique du territoire.

A propos de la Ville de Vendôme

La Ville de Vendôme place la question du développement durable au cœur de son action et a choisi d'intervenir dans trois directions :

- *Celle de la performance énergétique de son parc immobilier. Grâce à l'établissement d'un conseil en orientation énergétique du patrimoine la ville de Vendôme a une vision complète des performances de ses bâtiments et a pu établir une programmation pluriannuelle d'investissement permettant d'obtenir rapidement le meilleur retour en termes de gains énergétiques. En 2015 une première opération est programmée pour la rénovation de la salle de quartier du temple*
- *Celle des mobilités sous toutes ses formes en encourageant toutes les initiatives visant à favoriser les modes de déplacements responsables (Transports collectifs, covoiturage...) avec l'inauguration cette année d'un nouveau pôle d'échange multimodal qui s'accompagne d'une augmentation de 7% en un an du recours au transport urbain*
- *Celle d'un aménagement responsable avec des réflexions en cours pour la création à Vendôme d'un premier éco-quartier expérimental.*

Contacts presse :

ENGIE

Sabine Guillien

sabine.guillien@engie.com

06.78.00.92.93

Pays Vendômois

Sylvie Maino

sylvie.maino@pays-vendomois.org

02.54.89.41.18

Ville de Vendôme

Jean-Marc Bourdois

jean-marc.bourdois@vendome.eu

02.54.89.41.50